

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Les chapeaux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180439>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte à la fenêtre*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lettre d'un profane sur l'exposition de peinture à Lausanne.**

Monsieur le rédacteur,

Je dois reconnaître, bien malgré moi, que je suis parfaitement ignare sur les questions d'art et d'esthétique, que je n'ai tenu de ma vie un crayon ni un pinceau, en un mot que je suis profane, ou, comme disent les artistes, incompté. Et pourtant je veux parler de l'exposition de Lausanne ; j'ai besoin de dire mon mot, car ce mot me prend à la gorge et m'étouffe, excellente raison pour l'expulser au plus vite. Seulement, avec ma loyauté habituelle, je préviens les peintres de ne pas ajouter foi à mes critiques et surtout de ne pas s'en irriter, quelles qu'elles soient. Un peu d'indulgence, Messieurs, elle sied au génie ; c'est la médiocreté qui blâme avec amertume.

Ceci dit, je me sens pressé d'invoquer le dieu de l'exposition, pour qu'il redresse les erreurs de ma plume.

O Jaccard, providence des familles, patron de la ligne droite, pour qui rien n'est tortu, abaisse ton divin regard sur ces pauvres toiles. Apporte ces puissantes machines qui agissent avec tant d'efficacité sur les membres déviés et sur les coups tors. En particulier nous te recommandons *les enfants du sculpteur*, spécimens des horreurs du rachitisme, et *Cendrillon*, etc., etc., nous en remettant à ton œil exercé pour découvrir les autres ; car ils sont nombreux, hélas ! Viens à l'exposition, oh viens ! nous comptons sur tes bienfaits ; tu peux compter aussi sur notre reconnaissance.

Du reste, la tâche de l'habile orthopédiste sera facile ; rien ne pourra se dérober à ses investigations, car tous ces malheureux enfants atteints de torticolis et de pieds bots, etc., sont en chemise.

A l'entrée, l'œil est agréablement surpris par une maman en chemise enseignant le piano à un moutard idem. On voit bien que le feu de la musique les embrase l'un et l'autre.

Mais c'est assez parler de l'enfance et de ses vices, n° 94, regardons d'un autre côté. Voici un pavot magnifique, à cinq tiges, soporifique ; on m'assure que ce tableau est commandé par le Conseil de paix pour orner la salle de ses séances. Je le crois.

Montons ; ne nous arrêtons pas trop aux bagatelles de la porte. Oh ! que signifie cette figure enluminée, est-ce un portrait ? J'ouvre mon livret et

au n° 209 je lis : *Un fumeur à la fenêtre*. Drôle de fumeur ! Je dirais à la place : un vieil ivrogne.

Puisque nous en sommes au rouge, signalons la femme au Garibaldi, un de ces délicieux portraits que M. Geisser traite avec tant de désinvolture. Voilà, si je ne me trompe, de la bonne et belle peinture, chaude de tons, suffisamment accentuée. *Sic itur ad astra*. Mais entrons.

Pour aujourd'hui, M. le rédacteur, je cesserai de vous ennuyer. A samedi prochain donc. Mille amitiés à votre famille.

Agréez, etc.



**Les chapeaux.**

Les diverses civilisations ont apporté dans la famille multipliée des coiffures humaines de nombreuses modifications.

Et d'abord, comme il y a fagots et fagots, il y a chapeaux et chapeaux.

Le chapeau d'homme et le chapeau de femme ne se ressemblent nullement. Le chapeau de l'enfant ne ressemble pas à celui du vieillard ; le travailleur et l'homme inutile ne portent pas le même couvre-chef ; la tête de l'homme marié ne saurait entrer (et pour cause !) dans la coiffe d'un célibataire ; enfin il n'existe aucune espèce de rapport entre le chapeau chinois et le chapeau Gibus.

Tout ceci d'ailleurs n'est pas étonnant : des habitudes sont prises, des coutumes sont invétérées depuis de longues années, desquelles on ne peut se départir sans crainte d'opérer un immense bouleversement dans les relations de la vie sociale et familiale. Essayez donc, par exemple, de coiffer un carabinier avec un simple chapeau de paille, de poser un feutre sur la tête d'un tambour-major, ou de faire sortir votre fils avec un bonnet à poil !... Non, il y a de ces choses à la possibilité desquelles l'imagination se refuse.

Mais commençons notre classification.

Le chapeau le plus répandu est celui qu'en raison de sa forme gracieuse et élégante on a pris l'habitude de nommer un *tuyau de poêle*. Comme il est très laid, très incommodé, très lourd, très désagréable, et que ces nombreux défauts ne sont compensés par aucune qualité, il règne en tyran depuis près de quatre-vingts ans, et menace de durer jusqu'à la fin du monde. C'est le chapeau égalitaire, et l'on peut dire qu'il coiffe toutes les classes de la

société, depuis le diplomate élégant et musqué jusqu'à l'ouvrier endimanché.

Cependant la faveur publique semble se tourner aujourd'hui du côté du *chapeau rond*, coquet, distingué et commode tout à la fois. Mais n'ayez crainte, cette faveur n'est qu'apparente, et je défie un « homme bien élevé » de se présenter dans un salon avec une telle coiffure.

Nous avons aussi le *chapeau melon*, ainsi nommé parce qu'il couvre le cerveau vide des gandins.

Le *chapeau de feutre* est celui des gens économies qui veulent que leur coiffure soit à l'abri des intempéries de notre climat. Il est hideux, mais il dure soixante-douze ans — ce qu'assurent les hommes soigneux.

Il y a encore le *chapeau Gibus*, destiné à tous ceux qui vont au bal ou au spectacle. Celui-ci, qui se transforme à volonté en galette, comme vous savez, a été inventé pour l'usage des gens qui ne veulent pas être embarrassés outre mesure par leur coiffure, et qui veulent encore moins que la dite coiffure leur soit soustraite dans les vestiaires ou dans les antichambres, endroits familiers dans lesquels on la leur remplaçait par un affreux chapeau gras de quarante sous. Le *gibus* pare à ces inconvénients, puisqu'on peut aisément le tenir sous le bras tout en valsant avec une riche héritière ; au besoin même, on pourrait le placer dans son portefeuille.

Nous avons après cela le *chapeau tromblon*, cher aux Auvergnats. Celui-là est-ce qu'on peut appeler un vrai chapeau : il a des bords, mais ces bords n'ont pas de bornes. Attrapez donc un coup de soleil avec ça !

Le *chapeau ciré* est l'apanage de tous les pauvres diables en uniforme que leur profession met souvent dans le cas de recevoir une pluie abondante, généreuse et prolongée. Il est le lot des cochers de fiacre ou d'omnibus, de facteurs de la poste et des employés du télégraphe.

Il y a encore le chapeau de paille, mais qui n'est porté que pendant une très petite partie de l'année. Cette famille, du reste, est divisée en plusieurs genres, dont les principaux sont le chapeau de paille d'Italie et le Panama. Ce dernier est inventé depuis peu d'années seulement.

L'Amérique nous a fourni la première des cols et des manchettes de papier, dont on fait un grand usage aux Etats-Unis. Elle fabrique des chapeaux de papier qui ressemblent merveilleusement à ceux de paille. La confection en est très simple. A l'aide de la gavalnoplastie, on recouvre un panama d'une couche métallique, qui devient ensuite le moule des chapeaux de papier. Dans ce moule, on verse la pâte liquide de papier que l'on presse ensuite et laisse sécher. Un enduit les rend, après cela, imperméables et leur donne la couleur désirée. Ces nouvelles coiffures sont d'une souplesse et d'une légéreté extrêmes. Bien plus élastiques que les panamas, elles sont moins exposées à des déchirures. Enfin le prix en est incroyablement minime.

### Tuer le Ver.

La plupart des ouvriers, ayant de se mettre au travail, boivent un verre ou un petit verre en cassant une croûte. Souvent même ils boivent sans rien casser du tout. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, les Vaudois surtout. Mais ils n'avouent pas toujours franchement cette passion, et ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent : ça réveille ! les autres : ça réchauffe ! ou : ça ravigotte ! Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant : ça tue le ver.

Quel est donc ce ver qu'il s'agit de mettre à mort quotidiennement ? — Le ver veut-il ici dire, d'une manière générale, les vers ; ou bien représente-t-il le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de ver solitaire ; ou bien encore fait-il allusion à ce ver rongeur qui, au figuré, signifie peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* serait synonyme de *noyer son chagrin* ? — Certes, il est permis d'hésiter entre ces diverses hypothèses.

Cependant, cette locution a son explication historique, si l'on remonte à l'époque de François Ier. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là : « Au dict an 1519, en Juillet, mourut subitement la femme de M. la Ver-nade, l'un des maistres des requestes du roya, et fille de feu général Briconnet d'Orléans ; dont elle fut ouverte, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur ; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le dit ver mourut. Parquoi il ensuyt qu'il est expédition de prandre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prandre le ver. »

### Société des sciences naturelles.

Séance du 7 juillet.

M. le prof. Louis Dufour a montré le phénomène de l'absorption de l'hydrogène par le palladium sous l'influence de la pile. Pour mieux faire ressortir ce phénomène, M. Dufour a répété une expérience récente de M. Dumas ; un des côtés d'une lame de palladium était verni ; l'autre côté étant libre absorbait seul l'hydrogène et, acquérant plus de volume, il produisait une courbure très visible de la lame.

M. Cauderay a présenté à la Société un appareil destiné à appeler isolément les différentes stations d'une ligne télégraphique. Cette invention, encore nouvelle, devra recevoir la sanction de l'expérience ; telle qu'elle est, elle honore notre intelligent et actif compatriote.

M. le docteur Duplessis a envoyé à la Société un travail intéressant sur les algues blanches qui forment le dépôt d'apparence laiteuse (glairene barégine) des eaux minérales d'Yverdon. Plusieurs personnes ont pensé que des molécules de soufre se trouvaient dans les fines divisions de ces algues. Après des recherches microscopiques et chimiques, M. Duplessis a reconnu que les tubes de cette algue d'un diamètre de  $1_{100}$  à  $1_{1400}$  de  $mm$  ne contiennent pas du soufre, mais une substance grasse à laquelle est peut-être due une partie des précieuses qualités des eaux d'Yverdon.

M. l'ingénieur Guillemin a décrété une pile électrique très portative et qui ne nécessite pas tout un attirail de substan-